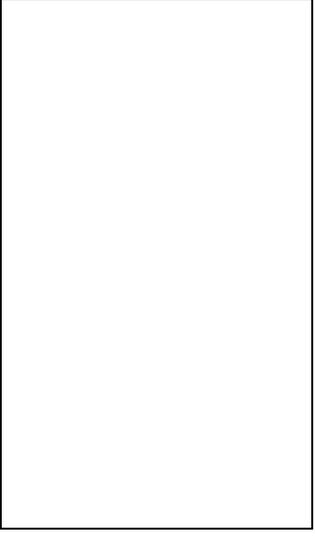


# CÔTÉ JARDIN

ADEC56

11<sup>o</sup> 90 – janvier / février 2011

Maison des associations - Z.I. La Rochette 56120 JOSSELIN  
courriel : adec56@orange.fr  
site : www.ade56.org



tél : 02-97-73-96-15

## Edito

Le Conseil d'Administration et les permanents de l'ADEC 56 vous souhaite une bonne année 2011



Venez donc nous voir, vous voir, voir le coeur de l'association dont vous faites partie, à Josselin, zone industrielle de la Rochette

Pourquoi Josselin ? L'histoire est longue et l'on vous la racontera.

Vous pouvez passer quand vous voulez, pour lire un livre de théâtre ou sur le théâtre, emprunter un ouvrage, visiter les lieux, rencontrer l'un des trois permanents de l'ADEC, Alain Rault, Anne Cécile Voisin et Sophie Dalinet

Vous pouvez participer à un stage, écouter une lecture ou lire à voix haute, rencontrer un auteur, jouer, voir un spectacle.

Nous vous invitons aussi en ce début d'année 2011 à être force de

proposition lors d'une réunion d'organisation du festival de théâtre à Josselin ou à demander un accompagnement pour la dernière création de votre troupe ?

Vous pouvez encore venir rencontrer un des membres du nouveau Conseil d'Administration élu en novembre :

**Myriam Allaire**, du collectif Arts en Scènes de Vannes, **Alain Bourdois** de la troupe du Puits Ferré d'Hennebont, **Anne Couedic**, de la troupe Euménides de Petites Roches de Josselin, **Jan Dijkstra** de la Fontaine Aux Chevaux de Lanester, **Bernard**

**Gapihan** de la troupe La Rumeur de Ploërmel ; **Yves Le Bouché** d'Alter Ego de Vannes, **Jeannie Maillard** de Grain de scène à Nostang, **Annick Pencalet** de la troupe Plateau en Toute Liberté de Lorient, **Isabelle Quechon** de la troupe les ENT de Séné, **Alain Vervault** d'Arts En Scène de Vannes

Vous pourrez aussi rencontrer un des membres du nouveau bureau : **Aline Bodros Emeraud**, secrétaire adjointe, de la troupe La Rumeur de Ploërmel , **Brigitte Boursaux**, secrétaire, de la troupe Théâtre en Do de Lanester, **Jean-François Guitton** président jusq'en novembre 2010 et aujourd'hui trésorier, de la troupe de

Excellente année 2011 à tous  
Le Quatuor de la présidence : Marie-laure Paugam, David Chiche, Philippe Roblot et Claude Raujouan

Pour nous contacter : **Regard sur Effervescences 2010**  
02.97.73.96.15 - [regard@orange.fr](mailto:regard@orange.fr) - 06.86.96.96.96

Une première pour Arz Scène, la toute jeune troupe de Pluherlin! Certains pratiquaient depuis quelques années. Beaucoup étaient complètement novices. Mais tous apprécieront cette effervescence théâtrale. Et tous furent séduits. Par l'idée de sortir du cadre habituel et d'aller à une rencontre. Par l'accueil chaleureux lors de l'ultime réunion de préparation. Par les moments d'échanges informels autour d'un verre. Par les succulents et conviviaux repas. Par l'atelier à soixante participants,

étonnant et drôle! Par la découverte des tentations de tentatives et les multiples facettes surgies d'un même texte. Par la montée d'adrénaline de devoir présenter l'extrait des »Dingues de Knoxville « à la suite des « quasi pros » d'Arts en Scènes et des « quasi déjantés » de Pontivy.

Bref, substanciel, convivial, magique fut cet instant d'Effervescences. Rendez-vous est pris pour l'an prochain. Et plus tard... Effervescences à Pluherlin... Pourquoi pas ?

*Dominique Rescan*

la Rumeur à Ploërmel. **Claude Raujouan**, de la troupe Zeste de Lune de Petites Roches de Josselin vice présidente plus spécifiquement missionnée pour la théâtrothèque, et enfin le trio qui a souhaité s'investir en co présidence de l'association : **David Chiche** d'Arts en Scène de Vannes **Philippe Roblot**, de la troupe l'imaginaire de Baden et **Marie-Laure Paugam**, de la troupe Plateau en toute Liberté de Lorient, nouvelle présidente.

Nous faisons le vœu que nous nous connaissions mieux, que vous veniez nous rencontrer et que vous participiez à nos élanis !!!



## Formation saison 10/11 Formation

Stages en cours et à venir :

Le **parcours voix** animé par Gaëtan Emeraud se tient sur 3 WE de décembre à février 2011

Le **parcours analyse chorale** va débiter à la fin de ce mois de janvier les 29 et 30. Il sera animé par Jean-Pierre Loriol de l'ANRAT. Si des personnes sont intéressées vous serez en liste d'attente au cas où quelqu'un se désistait. L'objet est d'aller voir des spectacles et d'en parler, d'en faire sa propre critique à partir d'un mode de lecture qui sera défini en amont du 1er spectacle.

Le **stage clown** a connu 2 premières sessions avec 2 groupes différents. La demande nous a amené à poursuivre le chemin avec une seconde étape qui se tiendra les 5 et 6 février prochain. (Reste 1 place)

Le **Stage acteur avec Benoit Bradel** prévu fin mars est reporté à une date ultérieure.

**Stage Acteur avec Valéry Ribakov** en partenariat avec l'ADDAV **Actor Ludens ou l'Acteur en Jeu**

**Comment appréhender la part du Je et celle du Jeu dans le travail du comédien ?**

En effet, une question rituelle se pose à tout acteur: " *Comment distinguer ma propre personnalité de celle de mon personnage?* "

Par cette interrogation, le comédien met en jeu les deux grandes tendances de notre art théâtral : **le théâtre psychologique et le théâtre de convention.**

D'une part, le théâtre psychologique, cher à Stanislavski, vise à recréer l'illusion de la vie, en incitant l'acteur à devenir le personnage ; d'autre part, le théâtre de convention (commedia dell'arte, masques, l'art de clowns...) cherche plutôt à magnifier l'illusion de la théâtralité, en invitant le comédien à présenter devant soi son personnage.

D'où ce dilemme : "*Quelles différences concrètes entre moi et mon personnage? Quelle est ma place entre ces deux pôles ? Dois-je fusionner ou bien me mettre à distance de mon personnage ? Quelle est la bonne distance?*"

Or pour l'école théâtrale russe, il ne s'agit pas de choisir une fois pour toute l'un de ces camps mais au contraire de favoriser la combinaison de ces deux approches, afin d'éviter les écueils, d'une part, de l'hypermécanisme et, d'autre part d'un formalisme hermétique. En n'oubliant jamais que c'est l'auteur qui doit avant tout déterminer notre choix.

C'est pourquoi ce stage s'emploiera à **explorer les chemins de la transformation de l'acteur**, au point de faire cohabiter deux êtres dans le même corps.

L'acteur a, à son actif, deux procédés : soit il exploite la naïve crédulité du spectateur; soit il maîtrise son utilité, en travaillant sur son monde interne. Il s'approprie toute la vie intellectuelle et sentimentale de son personnage.

Pour ce faire, nous travaillerons sur des textes d'auteurs russes.

*Avec le soutien du Conseil Général du Morbihan, de la DRAC et du Conseil Régional*

## Les rendez-vous animateurs

**Prochain rendez-vous animateur** animé par Gaëtan Emeraud le **samedi 29 janvier 2011 à 14h00 au City à Lorient**

-14h-15h : Echange sur la question du jour "L'élément perturbateur dans le groupe"

-15h-16h : Travail sur le thème "La tragédie et l'engagement de l'acteur"

Participation gratuite. seule l'adhésion est demandée

## Annonce

La troupe Liziotaise Songes et Miroir s'etoffe et cherche des comédiens pour la rejoindre, pour plus d'infos et pour les rencontrer, contactez Denise au 06-88-96-06-75 ou Cécile : 06-98-26-20-67

## Le texte du mois des Lecteurs entre voisins :

### « Dialogue d'un chien avec son maître sur la nécessité de mordre ses amis »

Une caravane au bord de l'autoroute habitée par un portier d'hôtel de luxe. Un chien érudit y vient à sa rencontre. Ensemble, ils échangent sur les incohérences du monde et finiront par s'approprioiser. Comme souvent dans l'œuvre de Jean-Marie Piemme, la pièce nous offre un théâtre politique, un regard cynique sur le monde, tenu hors du discours et du misérabilisme.

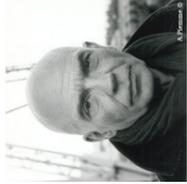
2 personnages  
2 hommes  
(1 voix de petite fille)

- Actes Sud 2008
- Sélection Aneth, juillet 2008
- Lectures entre Voisins du Pays Lorientais - septembre 2010

### PIEMME Jean-Marie

*Belgique*

Né en 1944, en Wallonie, il a suivi des études de littérature et de théâtre. Il est l'auteur d'une thèse «La Propagande inavouée», une étude des feuilletons télévisés et mène une réflexion mêlant observation des médias et analyse sur le théâtre. Il fonde l'Ensemble Théâtral Mobile, puis collabore avec le théâtre Varia de Bruxelles, enfin de 83 à 88, il rejoint l'équipe de l'Opéra national de Belgique. Depuis, il enseigne l'histoire des textes dramatiques à l'Institut national supérieur des arts du spectacle (Insas). En 1986, nourri de ses réflexions théoriques, il écrit sa première pièce, *Neige en décembre*. Suivront une trentaine de pièces jouées en Belgique et à l'étranger. La revue *Alternatives Théâtrales* lui a consacré son numéro 75 (décembre 2002) et un numéro hors-série en 2008



### Jean-Marie Piemme à la théâtrorhèque de l'ADEC56 :

**Le Sang des amis**, inédite, répertoire Aneth, 2008  
**Dialogue d'un chien avec son maître : sur la nécessité de mordre ses amis**, Actes Sud-Papiers, 2008  
**Ragoût**, in 4 petites comédies pour une Comédie, Lansman Éditeur, coll. La Comédie de Saint-Etienne, 2004  
**Les Petits Grands**, in *La Scène aux ados 2*, Lansman Éditeur, coll. Printemps Théâtral, 2004  
**Emballez c'est pesé**, Éditions Comp'act, 2001  
**Éva, Gloria, Léa**, Lansman Éditeur, 2000  
**Les Forts, les Faibles**, Éditions Médiannes, 1995  
**Le Badge de Léline**, Actes Sud-Papiers, 1992  
**Commerce gourmand**, Actes Sud-Papiers, 1991  
**Sans mentir**, Actes Sud-Papiers, 1989  
**Neige en décembre**, Éditions Actes Sud-Papiers, 1988

## Chantiers de la théâtrorhèque : il y a de quoi lire mais aussi de quoi faire

La théâtrorhèque de l'ADEC 56, c'est des livres et des DVD de théâtre, mais c'est aussi une équipe. Avant d'arriver dans les mains d'un lecteur, les livres circulent entre de nombreuses autres. De leur réception à la librairie, jusqu'à leur installation sur les rayonnages, les livres sont catalogués dans la base de données, puis équipés de cotes, de charnières et enfin couverts. Ces précieuses tâches se font en équipe : aux côtés des permanents, des bénévoles se retrouvent régulièrement sur des chantiers. Cette équipe joyeusement manuelle est ouverte à tous et vous pouvez la rejoindre dès le vendredi 28 janvier !

Autre équipe à s'investir à la théâtrorhèque : celle des administrateurs de l'ADEC 56 qui tiennent une permanence chaque premier samedi du mois (de 10h00 à 12h00). Notez-le bien, la théâtrorhèque est ouverte non seulement du lundi au jeudi (et le vendredi sur rendez-vous), mais aussi le premier samedi de chaque mois (sauf jour férié). Vous pouvez donc venir consulter et emprunter, pendant la permanence des administrateurs, cela peut, par ailleurs, être l'occasion de venir en avance à un stage et d'en profiter pour flâner en bonne compagnie dans les rayons... La prochaine permanence est le samedi 5 février, trois administrateurs sont déjà prêts à vous accueillir, alors n'hésitez plus à passer.

Près de chez vous, c'est aussi les troupes et autres hôtes qui accueillent les Lectures entre Voisins. Actuellement, c'est aussi l'équipe du site internet qui se mobilise sur la théâtrorhèque, pour, de nouveau, vous permettre d'accéder à son catalogue en ligne...

Donc, si vous souhaitez d'une manière ou d'une autre vous investir pour la théâtrorhèque et entrer autrement dans le répertoire, c'est possible !

## Théâtre d'amateurs dans le Morbihan : Spectacles

\***Coup de Torchon** présente « **Petit déjeuner compris** » de C. Revertho et « **Les p'tits vélos** » de D. et P. Haudecoeur à l'Estrean, les 19 et 20 novembre 2010 à 20h30

\***Saynete bien** présente « **Et si on vous disait qu'on n'a pas fait exprès** » de Philippe Decreme, « **Des parisiens et des poules** » de Jérôme Dubois et une pièce pas le groupe des jeunes. à la salle des fêtes de Saint-Gomery : le 14 janvier à 20h30, les 15 et 16 janvier à 14h30

\***Alter Ego** présente au carré d'Alter Ego à Vannes : « **J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne** » de Jean-Luc Lagarce le 15 janvier à 20h45, le 26 février à 20h45, le 09 avril à 20h45

« **La Nuit de Madame Lucienne'** » de Copi, le 22 janvier à 20h45  
 « **Musée haut musée bas** » de Jean-Michel Ribes, le 29 janvier 2011 à 20h45, le 25 février à 20h45

« **La Bonne mère** » de Carlo Goldoni, le 5 février à 20h45

« **Mademoiselle Julie** » d'Auguste Strindberg, le 12 février à 20h45

\***Arti Teiz** présente « **Thalasso** » de Amanda Sthers à la salle M. Guého à Theix, les 15, 22, 29 janvier 2011 à 20h30, les 16 et 30 janvier 2011 à 15h30 le 5 février 2011 à 20h30

\***Le théâtre des Genets** de Caden présente « **Pétards, ça déménage !** » Les 15, 22, 29 janvier 2011 à 20h30, le 16 janvier 2011 à 14h30, le 5 février 2011 à 20h30

\***La troupe de Concorêt « Saint-Laurent »** présente « **N'écoutez pas Mesdames** » de Sacha Guitry à Concorêt : les 8, 15 janvier 20h30 et les 9 et 15 janvier à 14h30 à Saint-Brieuc de Mauron : le 22 janvier à 20h30 et le 23 janvier à 14h30 à Néant-sur-Yvel : le 29 janvier à 20h30 à Guilliers : le 5 février à 20h30 et le 6 février à 14h30 à Ploëmel : les 12, 18, 19 février à 20h30 et le 13 février à 14h30

\***Plateau en Toute Liberté** programme « **Mon premier Roman** » par Vincent Spatani au City à Lorient le 23 janvier 2011 à 17h00.

\***Les Chevaliers de Rohan** présentent « **Allô chérie...J'ai délocalisé ta mère !** » de Jean Paul CANTINEAUX et « **A Qui la vache !** » de Pierre THOMAS les 29 et 30 janvier 2011 et les 05 et 6 février 2011

\***Termaji** présente « **Le clan des veuves** » de Ginette Garçin

## Les droits d'auteurs et la taxe sur les spectacles

Régulièrement des questions nous sont posées concernant les droits d'auteurs et la taxe sur les spectacles.

Les 2 sujets sont abordés ici ensemble pour souligner leur différence et tenter d'éclairer chacun sur les règles qui nous incombent.

**Le droit d'auteur** date de 1791 où la 1ere loi disait : « la plus sacrée, la plus inattaquable et la plus personnelle de toutes les propriétés est l'ouvrage, fruit de la pensée de l'écrivain ». C'est donc une loi qui protège les droits de l'auteur.

Les auteurs se sont regroupés au sein d'une structure qui dans le domaine de l'art dramatique s'appelle la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques). En musique c'est la SACEM. Beaucoup d'auteurs sont adhérents à la SACD et leurs œuvres sont protégées. La protection veut dire qu'il faut demander l'autorisation de porter un texte à la scène, de déclarer les recettes des spectacles, de payer les droits d'auteurs. La SACD rémunère ensuite l'auteur.

Certains auteurs ne sont pas adhérents à la SACD, il faut alors solliciter directement l'auteur ou son éditeur.

Quand demander l'autorisation ? : obtenir l'accord 3 mois avant les représentations.

Avant les répétitions assurez-vous d'avoir les droits. Faites la démarche en ligne à l'adresse suivante : <http://www.sacd.fr/Demande-d-autorisation-pour-les-exploitations-amateur.204.0.html>  
 Tarif : 2011

Spectacle payant	Troupes fédérées + de 803€ recettes de billetterie -de 803€	Troupes non fédérées 12 % Minimum forfaitaire 98,85 €	En deça de 30mn un abattement de 50% est appliqué
Spectacle gratuit	Minimum forfaitaire 48,92 €	61,15 €	S'ajoute 5,5% de TVA Certains auteurs peuvent demander plus

**La taxe fiscale** sur les spectacles, comme son nom l'indique est une taxe, ce qui n'a rien à voir avec les droits d'auteurs qui sont la rémunération de l'auteur. Chacun sait faire la différence entre ce qu'il paie à son boulanger et ce qu'il paie au centre des impôts, c'est semble t-il moins évident pour les 2 sujets qui nous occupent, c'est pourtant la même différence. Ce qui ne nous aide pas à comprendre, c'est que jusqu'au 31 décembre 2010 la déclaration se faisait auprès de la SACD en même temps que la déclaration de recette, alors évidemment... !

Le législateur vient d'apporter une modification, depuis le 1er janvier 2011 l'organisme chargé de récupérer cette taxe, l'ASTP (Association pour le soutien au théâtre privé), assume en totalité la gestion déclaration et perception, du moins c'est aux troupes à faire la déclaration.

Conséquence : Il faut faire 2 déclarations l'une à la SACD l'autre à l'ASTP. Rappelons qu'elles sont obligatoires.

La taxe est due au taux de 3,5% de la recette de billetterie ou sur la « vente\* » du spectacle si l'entrée est gratuite. S'il n'y a pas d'entrée payante ni de vente de spectacle, la taxe n'est pas due. C'est l'organisateur qui déclare et est redevable de la taxe.

Des exonérations sont possibles pour les troupes qui reçoivent une subvention, sous réserve de pouvoir justifier par un document du financeur de l'attribution de la subvention. Une subvention exonère pendant 3 ans. Le justificatif est à envoyer avec la déclaration.

La date limite de paiement est fixée au dernier jour du mois qui suit la date d'émission de l'avis des sommes à payer.

La date limite de paiement est fixée au dernier jour du mois qui suit la date d'émission redevable est inférieur à 80 Euros.

\*A priori il n'y a pas de vente de spectacle d'amateur.  
 Pour plus d'information consulter le site [www.adec56.org](http://www.adec56.org)

L'ADEC 56 accueille

## « L'Officier de la garde » de Ferenc Molnar

par La Cie Loup-Trans de Chanteloup

au Centre Culturel de Josselin

le samedi 22 janvier 2010 à 20h30

